



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AUX CATÉCHISTES ET AUX PRÊTRES DES COMMUNAUTÉS NÉOCATÉCHUMÉNALES

Samedi 21 septembre 2002

1. C'est avec un grand plaisir que je vous reçois, chers catéchistes et prêtres du Chemin néocatéchuménal, réunis ici pour rencontrer le Pape. Je salue et j'accueille chacun de vous avec affection, et, à travers vos personnes, je salue tout le Chemin néocatéchuménal, une réalité ecclésiale désormais présente dans de nombreux pays, et bénéficiant de la reconnaissance de nombreux Pasteurs. Je remercie M. Kiko Argüello, initiateur du Chemin avec Mme Carmen Hernández, pour l'hommage chaleureux qu'il m'a adressé. A travers ses paroles, il a non seulement exprimé votre attachement fidèle au Siège de Pierre, mais a également témoigné de votre amour commun pour l'Eglise.

2. Comment ne pas remercier le Seigneur pour les fruits apportés par le Chemin néocatéchuménal au cours de ses plus de trente ans d'existence? Dans une société sécularisée comme la nôtre, où se diffuse l'indifférence religieuse et où de nombreuses personnes vivent comme si Dieu n'existait pas, nombreux sont ceux qui ont besoin de découvrir à nouveau les sacrements de l'initiation chrétienne, en particulier celui du Baptême. Le Chemin est sans aucun doute l'une des réponses providentielles à cette nécessité urgente. Regardons vos communautés: que de redécouvertes de la beauté et de la grandeur de la vocation baptismale reçue! Que de zèle et de générosité dans l'annonce de l'Evangile de Jésus-Christ, en particulier à ceux qui sont le plus éloignés! Que de vocations au sacerdoce et à la vie religieuses nées grâce à cet itinéraire de formation chrétienne!

3. J'ai en mémoire le souvenir vivant de notre dernière rencontre qui s'est déroulée au mois de janvier 1997, immédiatement après votre rassemblement près du Mont Sinaï pour commémorer les trente ans de vie du Chemin néocatéchuménal. A cette époque, je vous ai dit que la mise en place de Statuts du Chemin "est un pas très important, qui ouvre la voie à la reconnaissance

formelle de la part de l'Eglise, en vous donnant une garantie supplémentaire de l'authenticité de votre charisme" (*Insegnamenti*, vol. XX/1, p. 143).

Notre rencontre d'aujourd'hui exprime la joie pour la récente approbation des Statuts du Chemin néocatéchuménal de la part du Saint-Siège. Je suis heureux que cet itinéraire, qui a commencé il y a plus de cinq ans, soit parvenu à son terme à travers un travail intense de consultation, de réflexion et de dialogue. Ma pensée va à présent au Cardinal James Francis Stafford, auquel je désire présenter mon remerciement pour l'engagement et la sollicitude avec lesquels le Conseil pontifical pour les Laïcs a accompagné l'Equipe responsable du Chemin au niveau international de ce processus.

4. Je désire souligner l'importance des Statuts qui viennent d'être approuvés pour la vie présente et future du Chemin néocatéchuménal. Avant tout, en effet, cette règle rappelle une fois de plus la nature ecclésiale du Chemin néocatéchuménal qui, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire il y a quelques années, constitue "un itinéraire de formation catholique précieuse pour la société et pour les temps modernes" (AAS 82 [1990] 1515).

Les Statuts du Chemin néocatéchuménal décrivent en outre les aspects essentiels de cet itinéraire adressé aux fidèles qui, dans leur communauté paroissiale, désirent raviver leur foi, ainsi qu'aux personnes désormais adultes qui se préparent à recevoir le sacrement du Baptême. Mais les Statuts établissent surtout les devoirs fondamentaux des diverses personnes qui ont des responsabilités particulières pour mener à bien ce chemin de formation au sein des communautés néocatéchuménales, c'est-à-dire: les prêtres, les catéchistes, les familles en mission et les équipes responsables à tous les niveaux. De cette manière, les Statuts doivent constituer pour le Chemin néocatéchuménal une "règle de vie sûre et claire" (*Lettre au S.Em. le Card. James F. Stafford*, 5 avril 2001; cf. *ORLF* n. 18 du 1 mai 2001), un point de référence fondamental afin que ce processus de formation qui a comme objectif de conduire les fidèles à une foi mûre, puisse être réalisé d'une façon adaptée à la doctrine et à la discipline de l'Eglise.

5. L'approbation des Statuts marque une nouvelle étape dans la vie du Chemin. L'Eglise attend de vous à présent un engagement encore plus grand et généreux dans la nouvelle évangélisation et dans le service aux Eglises locales et aux paroisses. C'est pourquoi vous, prêtres et catéchistes du Chemin, avez la responsabilité que les Statuts soient mis en oeuvre fidèlement dans tous leurs aspects afin de devenir un véritable ferment pour un nouvel élan missionnaire.

Les Statuts constituent également une aide importante pour tous les Pasteurs de l'Eglise, en particulier pour les Evêques diocésains, auxquels est confié le soin pastoral et, en particulier, l'initiation chrétienne des personnes dans le diocèse. "Dans leur accompagnement paternel et vigilant des communautés néocatéchuménales" (*Décret du Conseil pontifical pour les Laïcs*, 29 juin 2002; cf. *ORLF* n. 28 du 9 juillet 2002), les évêques diocésains pourront trouver dans les Statuts les principes de base d'application du Chemin néocatéchuménal en fidélité à son projet

originel.

Je désire adresser une parole particulière aux prêtres, vous qui êtes engagés au service des communautés néocatéchuménales. N'oubliez jamais que, en tant que Ministres du Christ, vous jouez un rôle irremplaçable de sanctification, d'enseignement et d'orientation pastorale à l'égard de ceux qui parcourent l'itinéraire du Chemin. Servez avec amour et générosité les Communautés qui vous ont été confiées!

6. Chers frères et soeurs, l'approbation des Statuts du Chemin néocatéchuménal a réussi à définir de façon opportune le cadre ecclésial fondamental. Nous en remercions ensemble le Seigneur.

C'est à présent aux dicastères compétents du Saint-Siège qu'il revient d'examiner le Directoire catéchétique et toute la pratique catéchétique et liturgique du Chemin lui-même. Je suis certain que ses membres ne manqueront pas de répondre avec une généreuse disponibilité aux orientations qui leur seront fournies par les sources autorisées.

Je continue de suivre avec une vive attention votre oeuvre dans l'Eglise. Dans mes prières, je vous confie tous à la Très Sainte Vierge Marie, Etoile de la Nouvelle Evangélisation, et je vous donne de tout coeur la Bénédiction apostolique.